



Après le 5 décembre la mobilisation doit continuer pour l'abrogation du décret Peillon et l'arrêt de l'ARE

Après les différentes mobilisations dont les grèves du 14 novembre et du 5 décembre, le rectorat et la Mairie maintiennent le dispositif d'ARE. L'application de la réforme des rythmes scolaires s'appuyant sur le projet éducatif territorial a comme nous avons pu le constater des impacts dévastateurs sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves, sur les modalités d'accueil des enfants dans le péri et l'extra-scolaire ainsi que sur les statuts et les conditions de travail des personnels enseignants et municipaux.

Lors de la rencontre de l'intersyndicale avec le Maire de Paris et avec les syndicats des personnels de la Ville, le ton a nettement changé. Il n'est plus question de prétendre que la mise en place de la réforme se fait dans les meilleures conditions pour l'ensemble des petits parisiens. Cependant, aucune proposition concrète n'a pour le moment été faite par la Ville. Le Rectorat quant à lui demeure silencieux et laisse seuls les collègues gérer cette situation.

Le contexte a changé, la mobilisation dénonçant la réforme des rythmes scolaires s'est élargie au niveau national. Plus que jamais, les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action et Supap-FSU, FO Ville de Paris, Sud-CT exigent que cela cesse ! Nous exigeons donc l'arrêt du dispositif actuel et continuons d'exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.

Nous revendiquons, par ailleurs, que les conditions d'exercice de notre travail soient concrètement amé-

liorées. Nous revendiquons la création de postes nécessaires pour permettre de rétablir les postes de Rased et de remplaçants, de baisser les effectifs et d'assurer la formation initiale et continue des enseignants. Nous attendons également des programmes repensés et allégés.

Nous demandons que la Ville de Paris inscrive à son budget l'emploi de personnels titulaires correspondant à toutes les fonctions assurées actuellement par des personnels précaires qui pour un grand nombre d'entre eux ne sont toujours pas payés.

Après la journée du 5 décembre, la mobilisation nationale doit s'amplifier et la mobilisation parisienne doit continuer ! Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action et Supap-FSU, FO Ville de Paris, Sud-CT et l'AG de grévistes du 5 décembre appellent les enseignant-es et les personnels municipaux des écoles à continuer la mobilisation afin d'obtenir satisfaction de nos revendications d'arrêt de l'ARE, d'abrogation du décret et d'amélioration des conditions de travail.

Pour cela, ils appellent les écoles à :

- Participer à une manifestation rassemblant les enseignant-es, les agents de la Ville et les parents d'élèves le samedi 18 janvier.

- Accrocher des banderoles au fronton des écoles le jeudi 9 janvier à 8h pour afficher nos revendications.

- Multiplier les réunions entre les enseignants, les agents de la Ville et les parents d'élèves dans les écoles et au niveau des arrondissements.